



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00416

Numéro SIREN : 403 220 031

Nom ou dénomination : H2J

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2016 sous le numéro de dépôt 1835

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
TEL : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL JEAN-MARC BERROU ET PIERRE LE
REST

20 quai Commandant Malbert
29200 Brest

V/REF :

N/REF : 95 B 416 / 2016-A-1835

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 06/04/2016, les actes suivants :

Décision(s) des associés en date du 23/03/2016
- Changement de président

Concernant la société

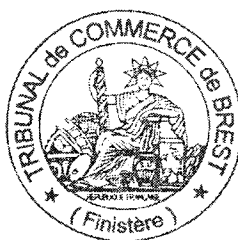
H2J
Société par actions simplifiée
20 quai Commandant Malbert
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1835 le 06/04/2016

R.C.S. BREST 403 220 031 (95 B 416)

Fait à BREST le 06/04/2016,

LE GREFFIER



Handwritten signature
B. Berrou

Dépot N° 2016/A/1835

Le - 6 AVR. 2016

R.C.S. BREST

H2J
Société par actions simplifiée au capital de 501 116 euros
Siège social : 20, quai Commandant Malbert, 29200 BREST
403 220 031 RCS BREST

DECISION UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 23 MARS 2016

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Emmanuel JOLIVET
demeurant 530, Lotissement Vallée Heureuse, 97212 ST JOSEPH

Madame Claudie JOLIVET
demeurant 20 rue du Douvez, 29490 GUIPAVAS

Madame Sonia CANN
demeurant Tréoulan, 29810 PLOUARZEL

Monsieur Jacques JOLIVET
demeurant 20 rue du Douvez, 29490 GUIPAVAS

Madame Cathy JOLIVET
demeurant 3 allée Jean Monnet, 59910 BONDUES

Détenant ensemble 250 558 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée H2J désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société H2J et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 20 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, prenant acte de la démission de Madame Claudie JOLIVET de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

Monsieur Jacques JOLIVET
né à BREST le 17 février 1955
de nationalité française
demeurant 20, rue du Douvez 29490 GUIPAVAS

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à BREST
Le 23 mars 2016

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

